

Étape N°3 du Circuit du Québec/*Regatta No.3 on the Québec Circuit*
INSTRUCTIONS DE COURSE/SAILING INSTRUCTIONS

6-10 juillet 2017 July 6-10

Yacht Club de Pointe-Claire/*Pointe-Claire Yacht Club*

1 ave Cartier, Pointe-Claire, Québec H9S 4R3

1. RÈGLES / RULES

- 1.1 La régata sera régie par les «règles» telles que définies dans les Règles de Course à la Voile en vigueur. *The regatta will be governed by the rules as defined in the Racing Rules of Sailing.*
- 2.1 En cas de conflit dans la traduction, le texte français prévaudra. *In the event of conflict between the French and English versions, the French text will take precedence.*
- 3.1 Chaque voilier doit soumettre son numéro de voile à l'inscription et ce numéro doit correspondre au numéro inscrit sur la voile. Un voilier qui court sans numéro de voile ou avec un numéro qui ne correspond pas à celui qu'il a soumis à l'inscription pourra être l'objet d'une réclamation. *Each competitor must indicate the boat's sail number at registration and this number must correspond with the number on the sail. A competitor who races without a sail number or a number that does not match the one provided at registration may be protested.*

2. AVIS AUX CONCURRENTS / NOTICES TO COMPETITORS

Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel situé à l'extérieur du club.

Notices to Competitors will be posted on the official notice board located outside the club house.

3. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE / CHANGES TO SI

- 3.1 Toute modification aux Instructions de Courses, sera affichée avant 09h00 le jour même de son entrée en vigueur.
Any change to the Sailing Instructions will be posted on the official notice before 8h00 on the day it will take effect.
- 3.2 Toute modification à l'horaire des courses sera affichée avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.
Any change to the schedule will be posted by 20h00 on the day before it will take effect.

4. SIGNAUX FAITS A TERRE / SIGNALS MADE A SHORE

- 4.1 Les signaux faits à terre seront envoyés du mât situé à l'avant du club.
Signals made ashore will be displayed on the official flag pole located beside the veranda.
- 4.2 Lorsque le pavillon AP est hissé au mât, le signal d'attention «1 minute» est remplacé par «non moins que 30 minutes». Les bateaux ne peuvent quitter l'aire de mise à sec lorsque le pavillon AP est hissé.
When flag AP is displayed ashore, "1 minute" is replaced with "not less than 30 minutes" in the race signal AP. Boats shall not leave the dock while AP flag is displayed.

5. PROGRAMME DES COURSES / SCHEDULE OF RACES

- 5.1 Un total de 7 courses est prévu pour chacune des classes, avec possibilité d'une course supplémentaire.
A total of seven races are scheduled; with the possibility of an additional one.
- 5.2 L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course chaque jour est 10h00.
The scheduled warning signal for the first race each day will be at 10h00.

- 5.3 Pour prévenir les bateaux qu'une autre course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon orange sera levé avec un signal sonore au moins quatre minutes avant l'envoi du signal d'avertissement.
To alert boats that a race or sequence of races will begin soon, the orange starting line flag will be displayed with one sound not less than four minutes before a warning signal is made.
- 5.4 Dimanche, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 14h00. *No warning signal will be made after 14h00 on Sunday.*
- 5.5 Une course supplémentaire par jour peut être courue.
An additional race per day may be added.

6. PAVILLONS DE CLASSE / *CLASS FLAGS*

- 6.1 Les pavillons suivants seront utilisés pour les parcours:

Alpha- Flamme numérique 1
Bravo- Flamme numérique 2
Charlie- Flamme numérique 3

The following COURSE FLAGS will be used:

Alpha- Numeral Pennant 1
Bravo- Numeral Pennant 2
Charlie- Numeral Pennant 3

- 6.2 Les pavillons suivant seront utilisés pour chaque classe:

Alpha_
Optimist Vert (première année de course)- Vert
Optimist (tout autre)- Mauve
Planche a Voile- Blanc

Bravo_
Laser Full Rigged jaune
420 Turquoise

Charlie
Laser Radial & 4.7 rose
29er Mauve

The following CLASS FLAGS will be used:

Alpha
Optimist Green (First year racing)- Green
Optimist (all others)- Purple
Boards- White

Bravo
Laser Full Rigged- Yellow
420- Turquoise

Charlie
Laser Radial & 4.7- Pink
29er- Purple

7 ZONES DE COURSE / RACING AREA

Les zones de course sont désignées dans l'annexe A.

Appendix A shows the location of racing areas..

8 LES PARCOURS / THE COURSES

8.1 Les schémas dans l'annexe B montrent les parcours, incluant les angles approximatifs entre les sections de parcours, l'ordre dans lequel les marques doivent être passées, et le côté duquel chaque marque doit être laissée ainsi que le nombre de tours à réaliser.

Course diagrams are included in appendix B show the courses including the approximate angles between legs, the order in which marks are to be passed, and the side on which each mark is to be left.

8.2 La longueur approximative du parcours sera de 30 à 45 minutes dépendant de la classe.
(20 minutes dans le cas de la flotte Optimist verte)

*The approximate length of a race is from 30 to 45 minutes depending on the class of boat.
(20 minutes for the Optimist Green.*

9. MARQUES / MARKS

Les marques seront tel qu'indiqué dans l'annexe « B ».

Marks will be indicated in Appendix «B ».

10 LE DEPART / THE START

10.1 La ligne de départ sera définie par le mât du bateau- comité arborant le pavillon orange (tribord) comité arborant le pavillon orange (tribord) et la marque de départ (bâbord)(sphère rouge).

The starting line on each course will be between the mast of the RC boat displaying an Orange flag at the starboard end of the line and the starting mark (red ball) at the port end.

10.2 Les voiliers dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent s'éloigner de la ligne de départ.

Boats whose warning signal has not been made shall stay clear of the starting area.

10.3 Un voilier qui prend le départ plus de quatre minutes après son signal de départ sera classé DNS. Ceci modifie la règle A4 et A5

A boat not starting within 4 minutes after her start signal will be scored DNS. This changes rule A44 and A5

11. CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS / CHANGE OF THE NEXT LEG OF THE COURSE

Pour changer le bord suivant du parcours, le comité de course déplacera la marque originale (ou la ligne d'arrivée) vers une nouvelle position.

To change the next leg of the course, the race committee will move the original mark (or the finishing line) to a new position.

12. L'ARRIVÉE / THE FINISH

La ligne d'arrivée sera délimitée par le mat du bateau-comité arborant le pavillon orange et par la marque d'arrivée (sphère rouge). La ligne d'arrivée sera donnée selon la configuration dans l'annexe B.

The finish line on each course will be between the mast of the RC boat displaying the orange flag and a mark (red ball). The finish line will be set as indicated in Appendix B.

13. TEMPS LIMITES / TIME LIMIT

Catégorie Class	Bouée 1 Limite de temps <i>Mark 1 Time Limit</i>	Temps vise Target Time
Laser full Rigged, Laser Radial	30 Minutes	45 Minutes
Laser 4.7, 420, 29er, Optimist, Bic293, RS :X.	20 Minutes	Minutes

13.1 Pour La flotte Optimist vert, le temps vise sera de 20 minutes.

For Optimist (Green Fleet) the target time should be 20 minutes

13.2 Si aucun bateau n'a pu contourner la marque 1 à l'intérieur de la limite de temps pour celle-ci, la course sera annulée. Le manquement à respecter le temps cible, ne constituera pas motif de réparation. Ceci modifie la RCV 62.1(a).

If no boat has passed Mark 1 within the Mark 1 time limit the race will be abandoned. Failure to meet the target time will not be grounds for redress. This changes rule 62.1 (a).

13.3 Pour le meilleur intérêt de la flotte et des concurrents, la comite de courses pourra accorder les ordres d'arrivée des bateaux qui retardent la fin de la course (sur la fin de parcours).

L'abréviation pour la compilation des résultats pour une fin sur parcours sera OCF. Les règles 28.1,35 et A4 sont ainsi modifiées.

When it is in the best interest of the fleet and its competitors, the race committee may award finishing places to boats which are delaying the finish of the race (on course finish). The scoring abbreviation for an on course finish will be OCF. This changes rules 28.1, 35 and A4.

14. RECLAMATIONS ET DEMANDES DE REPARATION / PROTESTS

14.1 Les formulaires de réclamation et de demande de réparation sont disponibles au secrétariat de course. Les réclamations doivent y être déposées dans le temps limite de 60 minutes après le signal d'arrivée du Bateau RC au port.

Protests forms are available at the club office. Protests shall be delivered at the office within 60 minutes of the time RC boats dock after racing is completed for the day.

14.2 Les réclamations seront instruites selon leur ordre de réception si possible.

Protests will be treated in their order of reception.

14.3 Des avis seront affichés pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont partis ou appelés comme témoins.

Notice of Protests will be posted on the official notice board to inform competitors of hearings in which they are parties or named as witnesses.

15. CLASSEMENT / SCORING

15.1 Quand moins de 5 courses ont été courues, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses.

When fewer than 5 races have been completed, a boat's series score will be the total of her race scores.

15.2 Quand 5 à 7 courses ont été courues, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses points dans toutes les courses en retirant ses plus mauvais scores.

When 5 to 7 races have been completed, a boat's series score will be the total of her race scores excluding her worst score.

- 15.3 Pour le classement du Circuit du Québec 2017, toutes les étapes compteront avec le système de pondération.
All scores will be counted, using the identified point system, for the final standing of Coupe du Québec 2017.
- 15.4 Une course doit être validée pour constituer une série. Trois courses sont requises pour les classes de qualification pour les jeux du Canada.
One race is required to be completed to constitute a series. Three races are required for the classes qualifying for the Canada Games.
- 16. REMPLACEMENT D'EQUIPIER / REPLACEMENT OF CREW**
Le remplacement de concurrents ne sera pas autorisé sans l'approbation préalable, par écrit, du comité de course.
Substitution of competitors will not be allowed without prior written approval of the race committee.
- 17. VÉRIFICATION ET MESURAGES / MEASUREMENT CHECKS**
Un bateau ou l'équipement d'un participant pourra être vérifié à tout moment afin de vérifier s'il est en conformité avec les règles de classes et les Instructions de Courses.
A boat or equipment may be inspected at any time for compliance with the class rules and sailing instructions.
- 18. BATEAUX DES OFFICIELS ET BATEAUX DE SUPPORT / OFFICIAL AND SUPPORT BOATS**
- 18.1 Les Juges arboreront un drapeau blanc.
Judges will display a white flag.
- 18.2 Les directeurs d'équipe, les entraîneurs et autres personnes supportant les participants, doivent enregistrer leur bateau auprès du Comité d'Organisation des courses.
Team managers, coaches and other support personnel must register their boats with the Organizing Committee.
- 18.3 Les directeurs d'équipe, les entraîneurs et autres personnes supportant les participants, doivent se tenir à l'écart des zones où les bateaux sont en courses, à compter du signal préparatoire de la première classe à prendre le départ, jusqu'à ce que tous les bateaux de toutes les classes aient terminés leur course, ou que le Comité de Course ait fait un Rappel Général, ou une annulation.
Team managers, coaches and other support personnel must stay out of the race course from the warning signal for the start of the first class, until the last class has finished the course or the Organizing Committee has called a General Recall or a cancellation.
- 18.4 Les divers bateaux de support doivent obéir aux appels ou directives du Comité de Courses. La possibilité d'une réclamation et des pénalités qui en découlent pour les fautifs des règles 18.2 et pourra être appliquée aux concurrents liés aux personnes de ces bateaux de support.
Support boats must follow the calls and instructions of the Course Committee. The possibility of a protest or penalties exists for anyone breaking rules 18.2 and 18.3 will be applied to the competitors related to the support boat.
- 19. REGLES DE SECURITE / SAFETY REGULATIONS**
- 19.1 Les concurrents doivent porter un gilet de sauvetage approuvé par les autorités nationales en tout temps lorsqu'ils sont sur l'eau.
All sailors shall wear approved life-jackets or other approved personal buoyancy at all times while afloat.
- 19.2 Tout bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course dès que possible, ou au secrétariat de la course dès son retour à terre.
A boat that retires from a race shall notify the race committee as soon as possible or the Race Office immediately after returning to the shore.

- 19.3 Tous les concurrents doivent s'enregistrer en sortant et en revenant de l'eau auprès des officiers de sécurité au poste de distribution situé dans le club ou près du club dès que possible. Le défaut de signaler la sortie ou le retour pourra être l'objet d'une réclamation.
All boats shall check in and out at the station located in or near the club house as soon as possible after racing. Failing to sign out or in may be subject to protest.
- 19.4 En cas de conditions difficiles, si le comité de course le décide, les bateaux accompagnateurs passeront sous la direction du comité de course à des fins de sécurité.
In adverse conditions, and if so decided by the race committee, support boats shall come under the direction of the race committee for safety purposes.

20. LES PRIX / PRIZES

Des prix seront attribués aux concurrents de chaque classe terminant première, deuxième et troisième dans la régata.

Regatta prizes will be awarded to the top 3 boats in each class.

21. DECHARGE DE RESPONSABILITE /DISCLAIMER OF LIABILITY

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. Voir la RCV 4. Décision de courir. L'autorité organisatrice de cette régata, n'acceptera aucune responsabilité en cas de dommage matériel ou de blessure, ou de décès, Dans le cadre de la régata aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

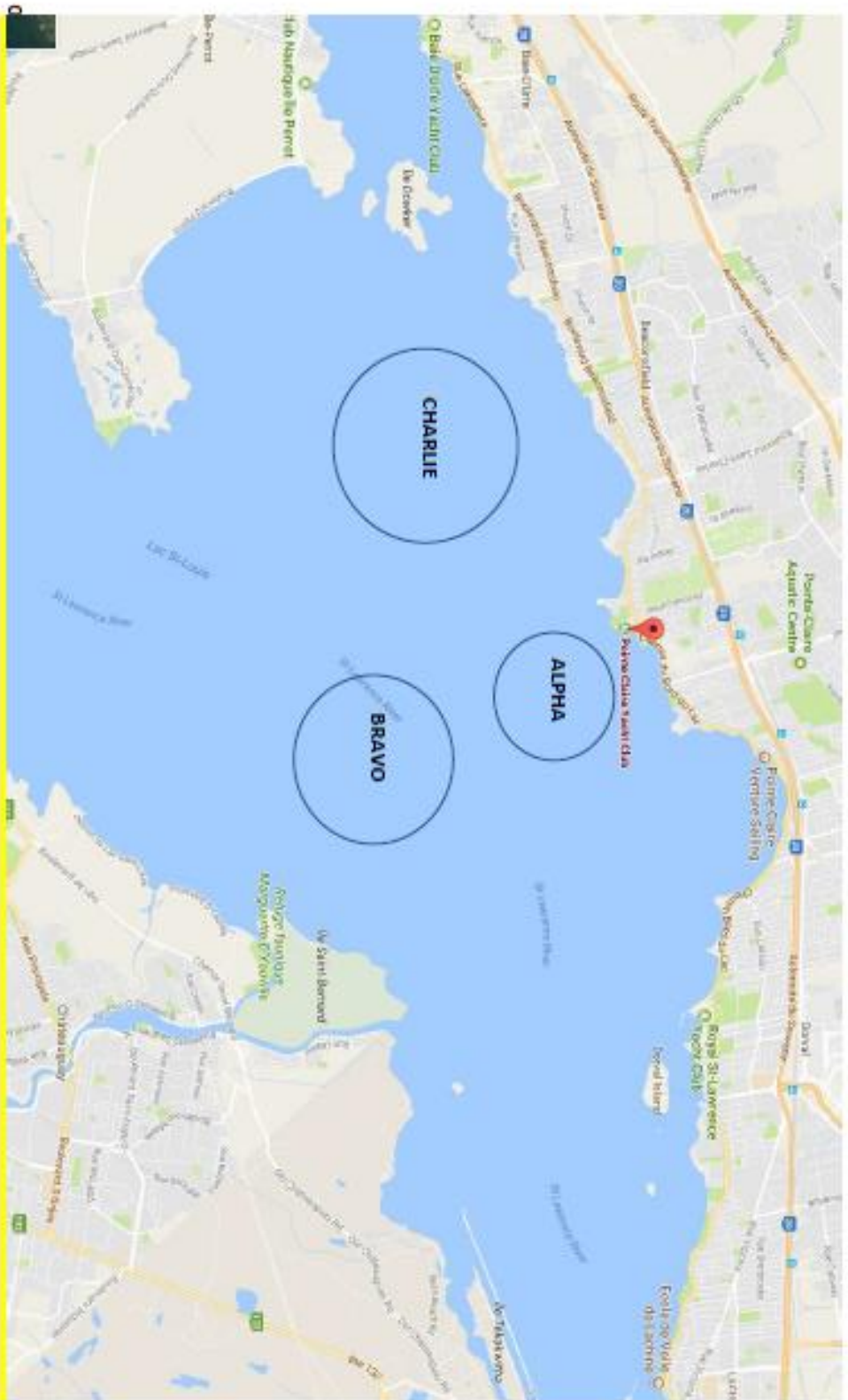
The decision of a boat to participate in a race or to remain on course rests their sole responsibility. (See Rule 4)The organizing committee of this regatta accepts no responsibility for material damage or injuries or death, before, during or after this regatta.

22. ASSURANCES / INSURANCE

Chacun des participants doit être assuré avec une assurance admettant les tierces parties.

It is strongly recommended that each participating boat should be insured with valid third-party liability insurance covering an adequate amount

ANNEXE A – ILLUSTRATION DES PARCOURS
APPENDIX A – COURSE AREA MAP



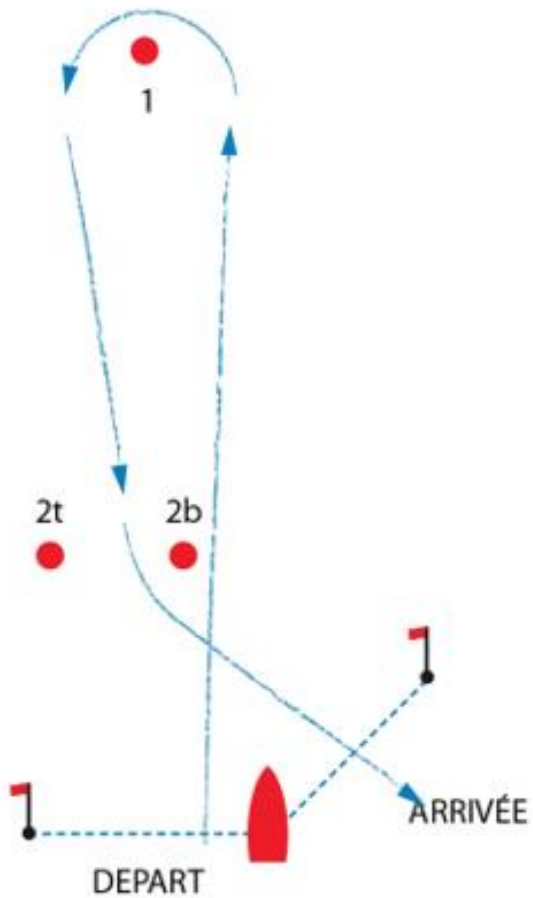
ANNEXE B - ILLUSTRATION DES PARCOURS

APPENDIX B – ILLUSTRATION OF COURSE

Parcours 1

Départ–1–2(gate)–Arrivée

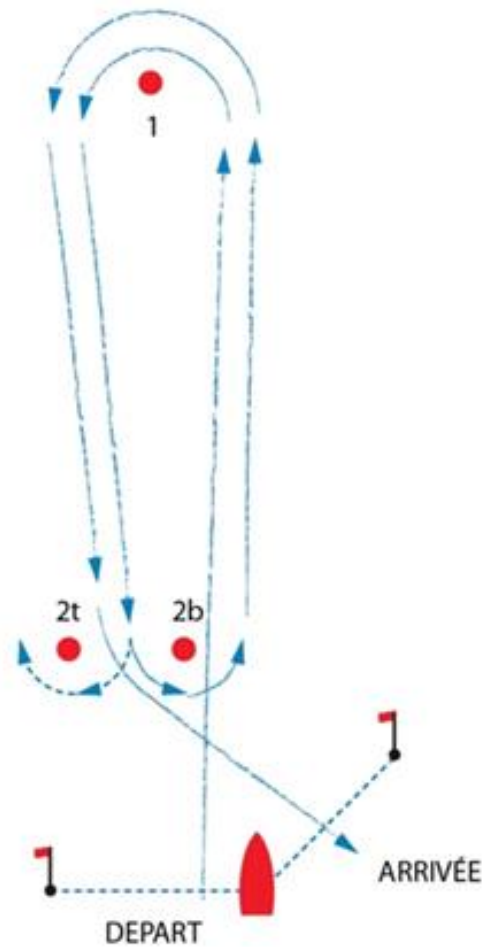
Optimist Flotte verte



Parcours 2

Départ–1–2(gate)–1–2(gate)–Arrivée

Optimist et planche à voile



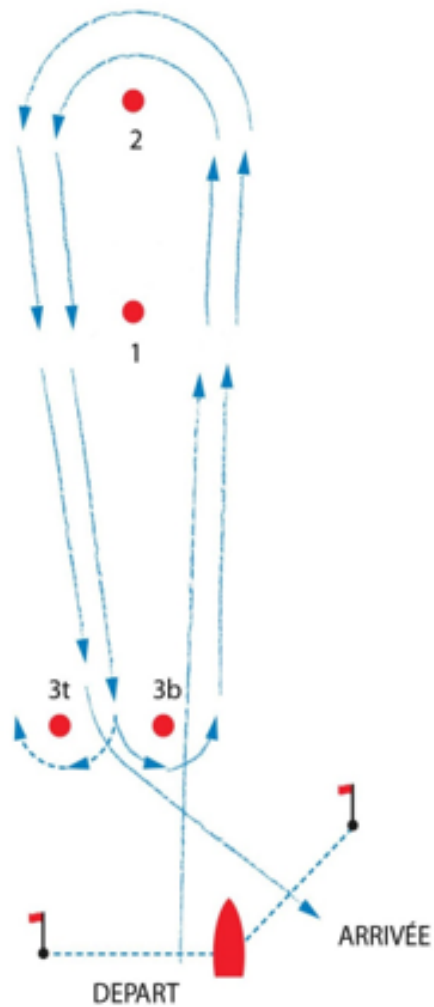
Les marques de départ et d'arrivée sont des balles rouges.
2t/2b et /sont des tétraèdres orange.

*All starting and finishing marks will be red balls.
Mark 2p/2s and 1 will be orange tetrahedrons.*

Parcours 3

Départ-2-3(gate)-2-3(gate)-Arrivée

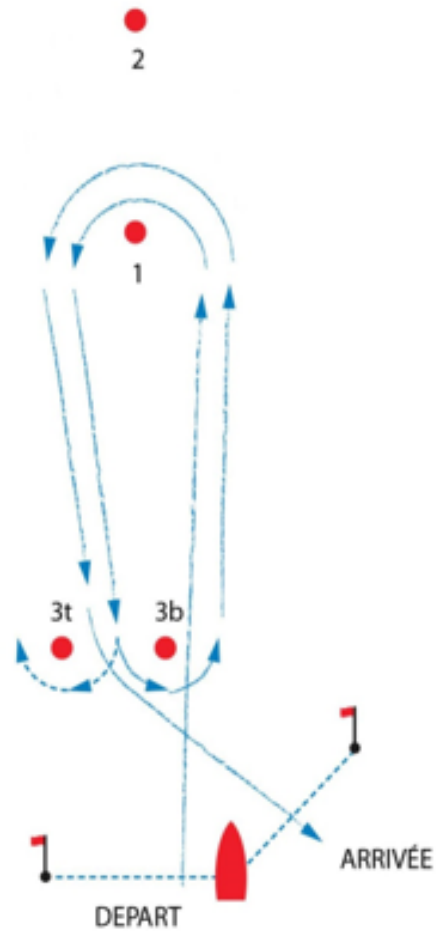
29ers



Parcours 4

Départ-1-3(gate)-1-3(gate)-Arrivée

Laser, Radial, Laser 4.7 et 420



Les marques de départ et d'arrivée sont des balles rouges.

3t/3b et 1 sont des tétraèdres jaunes.

La marque 2 sera un tétraèdre orange.

All starting and finishing marks will be red balls.

3p/3s and mark 1 will be yellow tetrahedron.

Mark 2 will be and orange tetrahedron.